



CDIC

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES  
INVESTISSEMENTS DU CANADA

**PLAN D'ENTREPRISE  
SOMMAIRE  
2012-2016**

BUDGET DES  
INVESTISSEMENTS  
2012



PLAN D'ENTREPRISE SOMMAIRE  
TABLE DES MATIÈRES

1.0	RÉSUMÉ .....	3
2.0	MANDAT ET RÔLE FUTUR.....	5
2.1	Gouvernance d'entreprise .....	5
3.0	PROFIL DE LA SOCIÉTÉ .....	6
4.0	RÉALISATIONS DE LA SOCIÉTÉ .....	8
4.1	Évaluation des résultats de l'exercice précédent .....	8
4.2	Analyse du milieu d'affaires externe.....	9
5.0	OBJECTIFS, STRATÉGIES ET MESURES DE RENDEMENT POUR LA PÉRIODE DE JANVIER 2012 À DÉCEMBRE 2016 .....	10
5.1	Canada Eldor Inc. (autrefois Eldorado Nuclear Limited) .....	10
5.2	Corporation d'investissement GEN du Canada.....	12
5.3	Risques et atténuation du risque.....	12
6.0	SECTION FINANCIÈRE.....	13
6.1	Normes internationales d'information financière (IFRS).....	13
6.2	Aperçu financier pour 2011 .....	13
6.3	Rapports financiers trimestriels.....	14
6.4	Principales hypothèses des prévisions financières .....	14
6.5	Budget des investissements.....	16

Tableau 1 – Bilan pro forma de la situation financière

Tableau 2 – État pro forma des flux de trésorerie

Tableau 3 – État pro forma des variations des capitaux propres

Tableau 4 – État pro forma du résultat global

Tableau 5 – Tableau pro forma des activités

Annexe A – Organigramme et conseil d'administration

Annexe B – Société de gestion Canada Hibernia

Plan d'entreprise sommaire pour la période de 2012 à 2016

## 1.0 RÉSUMÉ

### QUI NOUS SOMMES

La Corporation de développement des investissements du Canada (la « société » ou la « CDIC ») a été constituée en société en 1982 conformément aux dispositions de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et elle appartient en totalité à Sa Majesté la Reine du chef du Canada. La CDIC est une société d'État mandataire visée à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La CDIC rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Finances.

### CE QUE NOUS FAISONS

La CDIC a toujours eu pour rôle de veiller à ce que les intérêts du gouvernement dont elle a la garde soient gérés dans une perspective commerciale.

À ce jour, la CDIC a assuré la gestion et la vente d'une quinzaine de sociétés pour le compte du gouvernement, ce qui représente un produit total de plus de trois milliards de dollars. La CDIC gère toujours la participation du gouvernement du Canada dans le champ pétrolifère Hibernia, les actions privilégiées et ordinaires dans General Motors et les obligations d'Eldor Canada Inc.

De plus, la CDIC continue de participer, à la demande du ministre des Finances, à l'examen des actifs du gouvernement du Canada en faisant l'analyse financière, juridique et technique de ces actifs pour assurer une utilisation des ressources efficiente, efficace et centrée sur les priorités.

Le ministre a fait savoir que la CDIC devait dorénavant mener ses opérations à la manière d'une entreprise, en fonction d'un avenir axé sur la gestion suivie de ses investissements actuels, et aider le gouvernement, dans la mesure de ses capacités, à prendre de nouvelles orientations, sans pour autant perdre sa capacité de se départir de ses investissements actuels ou de toute autre participation gouvernementale dont elle pourrait être chargée de se dessaisir à la demande du ministre des Finances.

### ACTIVITÉS RÉCENTES

En novembre 2010, la Corporation d'investissement GEN du Canada (« GEN »), filiale en propriété exclusive de la CDIC, a participé à l'un des plus importants premiers appels publics à l'épargne (PAPE) de l'histoire, au moment où General Motors est redevenue une société ouverte GEN a vendu 20 % de ses actions ordinaires, ce qui représente un produit de plus de 1,1 milliard de dollars.

En juillet 2011, la CDIC a vendu à Fiat toute sa participation dans Chrysler pour la somme de 140 millions de dollars américains, après que Chrysler eut obtenu un refinancement qui lui a permis de rembourser ses prêts en cours aux gouvernements canadien et américain.

La CDIC participe au programme d'examen de la gestion des biens de l'État.

En ce qui concerne la Société de gestion Canada Hibernia (SGCH), le rendement pour l'actionnaire est resté supérieur à ce qui était prévu au budget grâce au maintien des prix élevés du pétrole et aux solides résultats obtenus dans le cadre du projet de mise en valeur Hibernia. En 2011, le projet a été bonifié par l'approbation du secteur unitaire du prolongement sud d'Hibernia (PSH). Deux puits ont été forés et mis en production dans le nouveau secteur, et les travaux se poursuivent en vue d'atteindre la pleine production en 2013-2014. En 2011, les dividendes prévus seront plus de deux fois plus élevés que ceux prévus au budget initial.

La SGCH continue de s'acquitter de son mandat de veiller à ce que la société puisse être cédée lorsque le ministre des Finances y consentira.

Canada Eldor continue de gérer les obligations découlant des activités antérieures d'Eldorado nucléaire, dont les actifs ont été fusionnés à ceux de la Saskatchewan Mining and Development Corporation en 1988 pour former Corporation Cameco. En 2010, la CDIC a convenu avec cette dernière de porter à l'arbitrage leur différend lié aux coûts d'élimination des déchets accumulés. Les audiences d'arbitrage devraient avoir lieu en décembre 2011.

## PRÉVISIONS QUINQUENNALES

Les avoirs de la CDIC dans General Motors sont disponibles à la vente. Le moment et la forme précis que prendra toute transaction seront déterminés par la conjoncture du moment et les ententes en vigueur entre la CDIC, le département du Trésor des États-Unis, General Motors et le Retiree Medical Benefits Trust du Syndicat international des travailleurs unis de l'automobile, de l'aérospatiale et de l'outillage agricole d'Amérique (TUA). La CDIC prévoit que General Motors rachètera nos actions privilégiées de catégorie A d'une valeur de 16 millions en décembre 2014, bien qu'elle n'y soit pas tenue. Dans l'intervalle, la CDIC s'attend à continuer de toucher des dividendes de 9 %.

Les avoirs de la CDIC dans le champ pétrolifère Hibernia, gérés par la Société de gestion Canada Hibernia (SGCH), filiale de la CDIC, resteront disponibles à la vente au cas où le gouvernement souhaiterait s'en dessaisir. Entre temps, la CDIC s'efforcera activement de maximiser le rendement de ces avoirs. Les derniers résultats ont été très encourageants : croissance importante des réserves du champ et bonne probabilité que la production se maintienne au même régime élevé pendant plusieurs années. Le programme d'examen de la gestion des biens de l'État se poursuit et la CDIC conservera sa capacité de gestion pour être en mesure d'assumer les rôles que lui confiera le ministre des Finances. La CDIC a réuni plusieurs experts-conseils qui compléteront et soutiendront l'équipe de gestion. Ce faisant, la CDIC pourra se concentrer sur ses fonctions premières qui sont d'élaborer (en collaboration avec le personnel du ministère des Finances) des énoncés des travaux précis, de mener un processus rigoureux et équitable de sélection des experts-conseils, de gérer les relations avec les experts-conseils et les gestionnaires des avoirs faisant l'objet de l'examen, et de veiller à ce que des rapports éclairants soient produits en temps opportun et servent de fondement aux décisions du gouvernement.

## **2.0 MANDAT ET RÔLE FUTUR**

Les statuts constitutifs de la CDIC lui confèrent un vaste mandat. La CDIC a été constituée en société pour agir comme outil commercial de placement gouvernemental dans des titres de participation et gérer les avoirs commerciaux du gouvernement. La CDIC a comme objectif principal d'exercer toutes ses activités au mieux des intérêts du Canada, dans une perspective commerciale.

Au mois de novembre 2007, le ministre des Finances a écrit au président du conseil d'administration pour l'informer que la CDIC « devra dorénavant se forger un avenir axé sur la gestion continue de ses actifs actuels dans une perspective commerciale et prêter son concours au gouvernement dans la recherche de nouvelles orientations qui conviennent à ses capacités, tout en conservant la capacité de se dessaisir de ses actifs actuels et de tout autre placement de l'État, à la demande du ministre des Finances ».

### **2.1 Gouvernance d'entreprise**

À l'heure actuelle, la gestion de la CDIC est assurée par une équipe établie à Toronto et dirigée par le vice-président exécutif, qui travaille en étroite collaboration avec des conseillers, un avocat ainsi qu'avec les membres du conseil d'administration et ceux de la direction des filiales de la CDIC en vue d'assurer la bonne marche de la société et de ses filiales. La SGCH a une direction distincte installée à Calgary. D'autres experts-conseils ont également été embauchés pour gérer les investissements faits dans GM. En outre, des conseillers sont embauchés pour les projets liés à l'examen de la gestion des biens de l'État.

Le comité de mise en candidature et de gouvernance, aidé par tous les administrateurs, évalue l'efficacité du conseil. Aucun des administrateurs de la société n'est un employé de la CDIC ou de ses filiales. Le conseil s'acquitte de ses responsabilités à l'égard des états financiers de la société par l'intermédiaire de son comité de vérification. Le taux de participation aux réunions du conseil et des comités est remarquable, et chaque administrateur consacre un temps raisonnable, hors des réunions du conseil d'administration, à la supervision de la société. L'annexe A présente l'organigramme de la Corporation et la liste courante des membres du conseil d'administration et des dirigeants de la CDIC.

Le comité de mise en candidature et de gouvernance examine les pratiques de la CDIC en matière de gouvernance dans le but d'y apporter continuellement des améliorations et de répondre à de nouveaux besoins. Le comité prête en outre son concours lorsqu'il s'agit d'établir la composition et la structure du conseil d'administration et de recommander au gouverneur en conseil des candidats aux postes de membre et de président du conseil d'administration.

La CDIC fait rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre des finances; la société possède un site Web et tient une rencontre publique annuelle avec les intervenants.

### 3.0 PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

La CDIC a été constituée en société en 1982. La CDIC a pour rôle de s'assurer que les intérêts du gouvernement sont gérés dans une perspective commerciale et qu'il en soit plus efficacement rendu compte. Ainsi, la CDIC s'est vu confier la gestion des placements suivants du gouvernement :

- Massey Ferguson
- Canadair Limitée
- The de Havilland Aircraft of Canada Limited
- Eldorado Nucléaire Limitée (maintenant Canada Eldor Inc. [« CEI »])
- Téléglobe Canada
- Corporation de développement du Canada
- Fishery Products International Limited, National Sea Products Limited et Pêcheries Cartier Inc.
- Chrysler Group LLC (avoirs vendus en 2011)

En 1984, la CDIC a commencé à se départir de ces investissements à la demande du ministre des Finances (le « ministre »). Depuis, elle est parvenue à se dessaisir des actifs susmentionnés et elle a aidé le gouvernement à se départir d'autres actifs. Le tableau ci-dessous expose sommairement les réalisations de la CDIC.

<b>Société</b>	<b>Année</b>	<b>Produit (en millions de dollars)</b>
Canadair Limitée	1986	140
De Havilland Aircraft of Canada Ltd.	1986	90
Téléglobe Canada	1987	505
Fishery Products International Limited	1987	104
Corporation de développement du Canada	1986-1987	361
Nordion International Inc.	1991	165
Varity Corp. (bons de souscription et actions ordinaires)	1987-1991	9
Télesat Canada	1992	155
Corporation Cameco (« Cameco »)	1992-1995	320
Ressources Co-Enerco Ltée	1993	74
Ginn Publishing Canada Inc.	1994	10
Varity Corp. (actions privilégiées)	1996	31
Theratronics International Limitée	1998	15
Bons de souscription d'actions d'Air Canada	2010	2
General Motors Company	2010	1 172
Chrysler Group LLC	2011	132
		<b>3 285</b>

En 1993, la SGCH a été créée dans le seul but d'acquérir, détenir et gérer une participation de 8,5 % dans le projet de mise en valeur du champ pétrolifère et gazier extracôtier Hibernia (« Hibernia »). Cet élément d'actif est prêt à être vendu depuis

1999, et le conseil d'administration de la CDIC a à maintes reprises informé le ministre qu'elle était disposée à s'en dessaisir.

En 2009, en application des directives de la gouverneure en conseil, la CDIC a créé deux filiales, la Corporation d'investissement CH du Canada (« CH ») et la Corporation d'investissement GEN du Canada (« GEN »), pour qu'elles tiennent des placements en actions pour le compte du gouvernement dans Chrysler et GM.

En novembre 2010, GM a procédé à un premier appel public à l'épargne (PAPE), à la suite duquel elle a réuni 5 milliards de dollars américains, et trois de ses premiers actionnaires (le Trésor américain, le fonds en fiducie de soins de santé des TUA ou fiducie VEBA et GEN Canada ont vendu, à 33 \$US l'action, des avoirs combinés d'une valeur de 18 milliards de dollars américains. GEN a vendu 20 % des actions ordinaires qu'elle détenait dans GM et en a tiré un produit net de 1,2 milliard de dollars, lequel a été versé sous forme de dividendes au quatrième trimestre de 2010.

La participation du gouvernement dans Chrysler a été vendue pour 132 millions de dollars en 2011.

#### **4.0 RÉALISATIONS DE LA SOCIÉTÉ**

##### **4.1 Évaluation des résultats de l'exercice précédent**

De la comparaison entre les réalisations de la CDIC en 2011 et les objectifs énoncés dans son Plan d'entreprise pour la période allant de 2011 à 2015, il ressort ce qui suit.

##### **Corporation de développement des investissements du Canada**

- a) La CDIC a vendu à Fiat la participation qu'elle détenait dans Chrysler pour la somme de 140 millions de dollars américains le 21 juillet 2011. Le produit total en dollars canadiens s'est élevé à 132,3 millions. Le coût de la participation a été établi à 20 millions de dollars au moment de l'achat en 2009; le gain net est donc de 112,3 millions de dollars.
- b) La CDIC a continué de gérer la participation qu'elle détient dans GM (actions ordinaires et privilégiées). À ce jour en 2011, aucune action ordinaire de GM n'a été vendue. La CDIC retient toujours les services de conseillers juridiques et financiers pour gérer la stratégie de dessaisissement et pour rester en mesure de saisir toute occasion de vente, ainsi que pour négocier tout aspect procédural d'une vente éventuelle avec les parties intéressées, y compris GM et les autres intervenants majeurs.
- c) En 2011, GEN s'attend à recevoir 36 millions de dollars américains (36 millions de dollars canadiens) en dividendes sur les actions privilégiées de GM. La CDIC a continué notre gestion des projets du programme d'examen de la gestion des biens de l'État en 2011.
- d) La CDIC a continué de gérer, à titre d'actionnaire, la participation de 8,5 % que la SGCH détient dans Hibernia, conformément au protocole d'entente (« PE ») convenu avec le gouvernement.
- e) Au 30 septembre 2011, la SGCH avait versé 134 millions de dollars en dividendes à la CDIC.

##### **Canada Eldor Inc.**

##### ***Port Hope – Dépôt de déchets Welcome et dépôt de déchets Port Granby***

Depuis 2007, CEI conteste l'interprétation de « déchets partagés » selon Cameco, en application du contrat d'achat et de vente de 1988. Pour cette raison, CEI n'a pas acquitté les factures envoyées par Cameco entre 2005 et 2010. CEI et Cameco ont fait appel à l'arbitrage pour régler ce différend.

Un arbitre a été choisi d'un commun accord et les audiences sont prévues pour décembre 2011.



### ***Beaverlodge***

Cameco a continué de surveiller et de gérer le site Beaverlodge et a fourni à CEI des factures mensuelles des frais engagés. CEI a acquitté ces factures après les avoir examinées. La responsabilité de plusieurs sites avoisinants a été transférée à la Province de la Saskatchewan et celle d'autres sites le sera à l'avenir. À la fin de 2010, la provision totale pour la remise en état des lieux avait augmenté d'environ 2,4 millions de dollars en raison du relèvement du coût estimatif du projet, déduction faite des paiements effectués en 2010.

### ***Retraités d'Eldorado***

CEI a versé, en date du 30 septembre 2011, 116 000 dollars et versera environ 230 000 dollars au cours de l'année au titre des réclamations et des cotisations au régime d'avantages sociaux des retraités.

## **4.2 Analyse du milieu d'affaires externe**

La gestion continue des actifs de la CDIC sera assujettie aux conditions du marché qui touchent la société ou l'investissement en cause.

CEI sera touchée par les modifications réglementaires apportées plus particulièrement par la Commission canadienne de sûreté nucléaire et le gouvernement de la Saskatchewan.

Les variations des taux de change ont une incidence sur les actions privilégiées de GM qui appartiennent à GEN. Les actions ne peuvent être rachetées par GM avant décembre 2014.

La fluctuation des prix du marché a une incidence sur le cours des actions ordinaires de GM.

Les prix mondiaux du pétrole brut, et plus particulièrement celui du pétrole brut de référence Brent, et le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain agissent sur le rendement de la SGCH.

## **5.0 OBJECTIFS, STRATÉGIES ET MESURES DE RENDEMENT POUR LA PÉRIODE DE JANVIER 2012 À DÉCEMBRE 2016**

Les avoirs de la CDIC dans General Motors sont disponibles à la vente. Le moment et la forme précis que prendra toute transaction seront déterminés par la conjoncture du moment et les ententes en vigueur entre la CDIC, le département du Trésor des États-Unis, General Motors et le Retiree Medical Benefits Trust du Syndicat international des travailleurs unis de l'automobile, de l'aérospatiale et de l'outillage agricole d'Amérique (TUA). La CDIC prévoit que General Motors rachètera ses actions privilégiées en décembre 2014, bien qu'elle n'y soit pas tenue. Dans l'intervalle, la CDIC s'attend à continuer de toucher des dividendes de 9 %.

Les avoirs de la CDIC dans le champ pétrolifère Hibernia, gérés par la SGCH, resteront disponibles à la vente au cas où le gouvernement souhaiterait s'en dessaisir. Entre temps, la CDIC s'efforcera activement de maximiser le rendement de ces avoirs.

Le programme d'examen de la gestion des biens de l'État se poursuit et la CDIC conservera sa capacité de gestion pour être en mesure d'assumer les rôles que lui confiera le ministre des Finances..

La Section 6.3 examine plus à fond les principales hypothèses financières figurant aux tableaux des états financiers pro forma ci-inclus. Le plan de la SGCH est joint à titre d'annexe B.

### **5.1 Canada Eldor Inc. (autrefois Eldorado Nuclear Limited)**

La CDIC continuera à offrir des services de gestion à CEI. Conformément aux conditions de vente de ses actifs d'exploitation à Cameco en 1988, CEI est responsable de certains passifs et litiges en cours.

#### ***i) Déchets accumulés (Port Hope)***

Port Hope est le site d'une raffinerie d'uranium gérée auparavant par Eldorado et maintenant par Cameco par suite du contrat d'achat et de vente passé en 1988. Les déchets accumulés de Port Hope proviennent des activités d'exploitation des raffineries de radium et d'uranium de la société Eldorado Nuclear Limited et qui remontent aux années 1930. En raison de ces activités de raffinage passées, CEI s'est retrouvée avec une importante quantité de déchets accumulés avant la conclusion du contrat d'achat et de vente de 1988. CEI a l'obligation financière de partager avec Cameco les frais de l'élimination des déchets accumulés jusque-là. Ces déchets se trouvent en grande partie dans les dépôts de Welcome et de Port Granby, près de Port Hope, en Ontario. Aucune de ces installations n'a reçu d'autres déchets depuis 1988. L'entente contient une formule de partage des frais liés à ces déchets selon laquelle Cameco a assumé la responsabilité à l'égard de la première tranche de deux millions de dollars de frais communs. La seconde tranche de 98 millions de dollars de frais communs sera acquittée dans une proportion de 23/98 par Cameco et de 75/98 par CEI. Celle-ci a pris en charge les frais communs à partir de 100 millions de dollars. Cameco gère la manutention et le traitement de tous les déchets et facture à CEI sa partie des frais.

En mars 2004, un contrat d'achat et de vente a été conclu entre le gouvernement du Canada, Cameco et CEI. Ce contrat permet au gouvernement fédéral d'acheter à Cameco les dépôts de déchets de Port Granby et de Welcome. Le gouvernement a fait l'acquisition des installations de Welcome et achètera vraisemblablement celles de Port Granby une fois que le processus d'évaluation environnementale sera terminé, en 2011. Le contrat stipule que, à l'exercice de cette option, Cameco doit verser à CEI une somme équivalant aux frais communs résiduels (soit le solde de 25 millions de dollars) en cinq versements annuels égaux. Lorsque le gouvernement fédéral deviendra propriétaire des sites d'enfouissement, il prendra à sa charge la totalité des frais futurs de déclassement et de nettoyage, et l'obligation relative à ces frais n'incombera plus à CEI.

En revanche, CEI devra toujours acquitter les frais de nettoyage des autres déchets accumulés. La définition de ce qui constitue les déchets accumulés fait l'objet d'un litige entre CEI et Cameco.

***ii) Remise en état des lieux (Beaverlodge)***

Beaverlodge est un ancien site d'extraction d'uranium où a cessé toute production avant que les éléments d'actif d'Eldorado ne soient vendus à Cameco. Aux termes du contrat d'achat et de vente, CEI doit assumer tous les coûts associés au déclassement de ce site qui a été cédé à Cameco au moment de la vente. Cameco est chargée de la surveillance et de la gestion de ce site.

La Province de la Saskatchewan a établi des modalités selon lesquelles elle assume la gestion des sites contre paiement dès qu'il est reconnu que les sites respectent certaines normes et sont stables. Il est prévu qu'à terme le site Beaverlodge en entier sera transféré à la Province. Plusieurs des sites avoisinants lui ont déjà été cédés. Il ne devrait pas se produire d'autres transferts avant la fin de 2012.

Le bail actuel entre Cameco et la Province de la Saskatchewan a été prorogé jusqu'en décembre 2026. Il pourra être résilié lorsque Cameco aura répondu, à la satisfaction de la Province, aux critères précis de déclassement et de remise en état de ce site.

Cameco remet chaque année à jour son plan de travail et l'estimation des coûts pour la durée restante de ce projet. Au 30 septembre 2011, les coûts étaient estimés à 13,0 millions de dollars, et la fin des travaux était prévue pour 2019. CEI a engagé des experts-conseils indépendants pour l'aider à surveiller l'exécution du contrat par Cameco.

***iii) Retraités d'Eldorado – Prestations***

Aux termes du contrat d'achat et de vente, CEI est responsable de la gestion du régime d'avantages sociaux de tous les employés d'Eldorado et d'Eldor qui ont pris leur retraite avant octobre 1988. Ces avantages sociaux comprennent les prestations d'assurance-vie, les prestations d'assurance-maladie et les prestations d'assurance dentaire.

## **5.2 Corporation d'investissement GEN du Canada**

GEN détient environ 9 % des actions ordinaires de GM (société constituée au Delaware) et 9 % de ses actions privilégiées de catégorie A à dividende cumulatif, d'une valeur de 402 millions de dollars américains.

La gestion de cet investissement est assurée de manière générale par le conseil d'administration et les cadres de la CDIC et directement par le conseil d'administration de GEN.

GEN reçoit 9,06 millions de dollars américains en dividendes privilégiés chaque trimestre.

GEN maintient sa capacité de saisir des occasions de vente considérées comme acceptables.

Pour la période visée par la planification, GEN n'a fixé aucune date ni quantité précise en ce qui concerne la vente des actions ordinaires de GM.

## **5.3 Risques et atténuation du risque**

La CDIC et ses filiales sont exposées à certains risques.

CEI est exposée à des obligations considérables, tel qu'il a été mentionné précédemment, en raison des clauses qui la lient à Cameco dans le contrat de vente et d'achat de 1988. CEI possède des placements à court terme d'environ 9 millions de dollars et un fonds de 39 millions de dollars déposé au Trésor du Canada. On ne sait pas si ces fonds sont des réserves suffisantes au vu des obligations qui pourraient découler de l'entente de 1988 et des autres poursuites auxquelles CEI est partie, dont celles qui ont trait aux déchets accumulés, à la remise en état des lieux et aux prestations de retraite.

Les 140 millions d'actions ordinaires de GM que détient GEN (ou environ 9 % des actions ordinaires de GM en circulation) sont exposées au risque de marché et au risque de change. Chaque variation de cours d'un dollar américain par action entraîne un écart de la valeur de l'investissement de 140 millions de dollars canadiens. De la même façon, une variation de 0,01 \$ CAN dans le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain entraîne un écart de la valeur des avoirs dans GM de l'ordre de 33 millions de dollars au taux de change de septembre. Le cours des actions ordinaires de GM ayant beaucoup fluctué au cours des neuf premiers mois de 2011, avec un sommet à 39,48 \$ US et un plancher à 19,77 \$ US, le risque d'un écart de la valeur est sérieux.

La CDIC n'a pas de passif majeur connu pour le moment. Elle a cependant entrepris un travail important pour le ministre dans le cadre du programme d'examen de la gestion des biens de l'État. Comme il est difficile de prévoir l'intensité et le type des activités qui seront menées, la CDIC maintient un fonds de roulement de 20 millions de dollars pour couvrir les coûts éventuels.

## **6.0 SECTION FINANCIÈRE**

### **6.1 Normes internationales d'information financière (IFRS)**

Le Conseil des normes comptables (CNC) a exigé que les entreprises ayant une obligation d'information du public au sens des Normes internationales d'information financière (IFRS) fassent rapport au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2011, en incluant les chiffres correspondants de l'exercice précédent. La CDIC a conçu un plan de mise en œuvre afin d'assurer la conformité et une transition harmonieuse.

Aux fins de la période de planification de 2012, les IFRS auront été entièrement mises en œuvre au moment de la publication des états financiers du 31 décembre 2011, et la mise en œuvre des IFRS ne devrait soulever aucun problème. La CDIC continuera de se tenir au courant des nouvelles prises de position à l'égard des IFRS.

Dans les états financiers trimestriels non audités du 30 juin 2011, la CDIC a choisi d'inscrire toutes les exigences de passage aux IFRS connues qui s'appliquent à ses états financiers.

Les états financiers intérimaires ainsi que les états financiers du dernier exercice terminé contiennent tous les renseignements relatifs aux normes IFRS et leur impact sur nos résultats financiers.

### **6.2 Aperçu financier pour 2011**

Le revenu de dividendes que la CDIC recevra de la SGCH pour 2011 devrait atteindre 234 millions de dollars. Au troisième trimestre de 2011, les réserves de trésorerie de la CDIC s'élèvent à environ 20 millions de dollars et financeront les obligations de la CDIC, y compris celles prévues dans le cadre du programme d'examen de la gestion des biens de l'État.

La CDIC prévoit recevoir un revenu de dividendes annuel de GEN de 36 millions de dollars américains.

Le présent plan comprend les projections financières quinquennales pro forma qui suivent et qui ont été dressées selon les normes IFRS :

- Tableau 1 – Sommaire du bilan la situation financière
- Tableau 2 – Sommaire de l'état des flux de trésorerie
- Tableau 3 – Sommaire de l'état des variations des capitaux propres
- Tableau 4 – Sommaire de l'état du résultat global
- Tableau 5 – Tableau des activités

Les principales hypothèses contenues dans le présent plan d'entreprise sont exposées à la section 6.4.

### **6.3 Rapports financiers trimestriels**

Depuis la période comptable qui s'est terminée le 30 juin 2011, la CDIC publie des états financiers trimestriels selon les normes IFRS. Les premiers états financiers trimestriels contenaient d'importantes informations sur le passage aux IFRS. Les états financiers sont affichés en anglais et en français sur le site Web de la CDIC ([www.cdiccei.ca](http://www.cdiccei.ca)) dans les 60 jours suivant la fin du trimestre.

### **6.4 Principales hypothèses des prévisions financières**

Le présent plan d'entreprise repose sur les hypothèses suivantes.

#### **Corporation de développement des investissements du Canada (non consolidés)**

- 1) Frais d'exploitation – Les prévisions financières supposent que la direction et le conseil d'administration continueront de gérer les frais de près. Les frais d'administration devraient atteindre 2 millions de dollars annuellement durant toute la période de planification. L'augmentation par rapport à 2010 est principalement attribuable à l'accroissement des besoins en ressources humaines, des coûts des entrepreneurs et des frais juridiques requis pour gérer les nouvelles responsabilités. La baisse par rapport aux prévisions de 2011 s'explique par la diminution des dépenses de vérification et des frais de bureau.
- 2) Revenu de dividendes – La SGCH et GEN verseront des dividendes à la CDIC. Les dividendes qui devaient être versés par la SGCH pour les cinq prochaines années sont les suivants :

2012	129 millions de dollars
2013	168 millions de dollars
2014	158 millions de dollars
2015	131 millions de dollars
2016	146 millions de dollars

Le revenu de dividendes annuel prévu de GEN est de 36 millions de dollars américains (35 millions de dollars canadiens) jusqu'à la fin de 2014. La CDIC versera sous forme de dividendes le produit des dividendes reçus des filiales, à condition de maintenir une position de trésorerie d'environ 20 millions de dollars.

- 3) Taux de change – Pour la période visée par le plan, soit de 2012 à 2016, le taux de change utilisé pour la CDIC et toutes ses filiales est le suivant :  
1 \$ US = 0,9671 \$ CAN.

#### **Société de gestion Canada Hibernia**

- 4) Frais et bénéfices d'exploitation – Les frais et les bénéfices d'exploitation sont présentés en détail à l'annexe B.

- 5) Dividendes versés – La SGCH versera ses dividendes à sa société mère, comme susmentionné.

**Canada Eldor Inc.**

- 6) Frais d'exploitation – Les frais d'exploitation de CEI devraient s'établir à 480 000 dollars en 2012 et à 330 000 dollars par année, de 2013 à 2016. Les frais permanents sont comparables à ceux des années précédentes, y compris les frais anticipés de l'arbitrage, pour lequel la grande partie du travail a déjà été entreprise, les coûts de surveillance continus pour le site Beaverlodge et les frais juridiques.
- 7) Déchets accumulés – Selon les prévisions financières, le passif à court terme de 11,1 millions de dollars devrait être remboursé après 2011. Comme il est mentionné à la section 5.3, l'interprétation de « frais communs » est contestée et les factures de 2005 à 2010 n'ont pas été payées, mais le règlement devrait se rapprocher de la charge actuelle à payer étant donné qu'elle est fondée sur la meilleure information disponible.

Le gouvernement du Canada a exercé une partie de ses droits en vertu du contrat de 2004 lui permettant d'acheter à Cameco les dépôts de déchets de Port Granby et de Welcome. Toutefois, les prévisions financières ne comportent aucune mention à cet égard, car ne sait pas exactement à quel moment la transaction sera finalisée.

- 8) Remise en état des lieux (Beaverlodge) – CEI a constitué une provision d'environ 13,4 millions de dollars pour le déclassement du site de Beaverlodge, qui devrait être terminé d'ici 2019.
- 9) Prestations des retraités – Les dépenses annuelles au titre des avantages sociaux sont évaluées à 230 000 dollars, dont la somme de 200 000 dollars est destinée aux avantages sociaux et la somme de 30 000 dollars aux frais d'administration.
- 10) Litiges – Aucune somme n'a été déboursée à l'égard des poursuites dont CEI fait l'objet mis à part le paiement des honoraires des conseillers juridiques.
- 11) Trésor – Le taux d'intérêt s'appliquant aux fonds de CEI versés dans le compte spécial du Trésor représente 90 % de celui des bons du Trésor à 90 jours du gouvernement du Canada.

**Corporation d'investissement GEN du Canada**

- 12) GEN n'émet pas de prévisions quant au moment où les actions seront vendues car ce moment sera déterminé par la conjoncture du marché.

- 13) Revenu de dividendes – GEN s'attend à recevoir des dividendes annuels de 36 millions de dollars américains, ou environ 35 millions de dollars canadiens, en supposant un taux de change de 0,967 \$ CAN pour 1 \$ US, jusqu'à ce que les actions soient rachetées en 2014.
- 14) Dividendes payés – GEN versera à la CDIC des dividendes de 33 millions de dollars annuellement jusqu'en 2014.
- 15) Actions privilégiées de GM – Les actions privilégiées devraient être rachetées par GM à la fin de 2014 à une valeur nominale de 25 \$ US l'action, ou 403 millions de dollars américains.

## **6.5 Budget des investissements**

Ni la CDIC ni ses filiales en propriété exclusive, à savoir la SGCH, CEI et GEN, n'auront besoin de financement d'immobilisations pour l'exercice 2012.



**La Corporation de développement des investissements du Canada**  
**Plan d'entreprise sommaire pour 2012-2016**

**Tableau 1 - Sommaire du bilan pro forma de la situation financière**  
en millions de dollars

	2010 Chiffres réels	2011 Plan	2011 Prévisions	2012 Plan	2013 Plan	2014 Plan	2015 Plan	2016 Plan
<b>Actifs</b>								
<b>Actifs courants</b>								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	129,88	93,49	93,49	93,46	89,40	89,25	90,54	87,16
Autres	48,14	57,71	47,08	32,48	4,79	4,38	4,05	3,98
<b>Actifs courants</b>	<b>178,02</b>	<b>151,20</b>	<b>140,57</b>	<b>125,94</b>	<b>94,19</b>	<b>93,63</b>	<b>94,59</b>	<b>91,14</b>
<b>Actifs non courants</b>								
Sommes déposées dans un compte du Trésor du Canada	125,90	124,65	121,77	113,64	115,16	116,72	113,16	114,35
Immobilisations corporelles	117,46	113,36	116,77	119,45	113,52	94,90	91,95	89,58
Sommes détenues en mains tierces	5,69	5,69	4,23	4,23	4,23	4,23	4,23	4,23
Placements	5 244,29	3 691,97	3 326,36	3 245,00	3 240,00	2 845,00	2 845,00	2 845,00
	<b>5 493,34</b>	<b>3 935,67</b>	<b>3 569,14</b>	<b>3 482,32</b>	<b>3 472,91</b>	<b>3 060,85</b>	<b>3 054,34</b>	<b>3 053,16</b>
	<b>5 671,36</b>	<b>4 086,87</b>	<b>3 709,70</b>	<b>3 608,25</b>	<b>3 567,10</b>	<b>3 154,47</b>	<b>3 148,92</b>	<b>3 144,30</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>								
<b>Passifs courants</b>	<b>49,98</b>	<b>41,25</b>	<b>87,72</b>	<b>50,20</b>	<b>37,56</b>	<b>37,18</b>	<b>36,86</b>	<b>40,02</b>
<b>Passifs non courants</b>	<b>71,63</b>	<b>48,73</b>	<b>68,55</b>	<b>58,87</b>	<b>57,99</b>	<b>65,11</b>	<b>68,18</b>	<b>71,01</b>
<b>Capitaux propres</b>								
Capital social	-	-	-	-	-	-	-	-
Surplus d'apport	3 912,18	3 912,18	3 892,18	3 892,18	3 892,18	3 503,18	3 503,18	3 503,18
Déficit accumulé	(1 021,72)	84,71	(1 107,10)	(1 093,98)	(1 121,62)	(1 151,97)	(1 160,27)	(1 170,89)
Cumul des autres éléments du résultat global	2 659,29	-	768,35	700,98	700,98	700,98	700,98	700,98
	<b>5 549,75</b>	<b>3 996,89</b>	<b>3 553,43</b>	<b>3 499,18</b>	<b>3 471,54</b>	<b>3 052,19</b>	<b>3 043,89</b>	<b>3 033,27</b>
	<b>5 671,36</b>	<b>4 086,87</b>	<b>3 709,70</b>	<b>3 608,26</b>	<b>3 567,10</b>	<b>3 154,48</b>	<b>3 148,93</b>	<b>3 144,30</b>

Note - se reporter à l'annexe B pour les états financiers détaillés de la SGCH

**La Corporation de développement des investissements du Canada**  
**Plan d'entreprise sommaire pour 2012-2016**

**Tableau 2 - Sommaire de l'état pro forma des flux de trésorerie**

en millions de dollars

	2010 Chiffres réels	2011 Plan	2011 Prévisions	2012 Plan	2013 Plan	2014 Plan	2015 Plan	2016 Plan
<b>Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :</b>								
<b>Activités opérationnelles</b>								
Bénéfice net (perte)	761,01	174,95	324,18	170,13	168,61	153,30	117,65	130,10
Eléments sans effet sur la trésorerie								
Profit réalisé sur la vente de placements	(637,39)	-	(112,31)	-	-	-	-	-
Déductions hors trésorerie - SGCH	40,64	31,03	41,51	32,46	47,11	62,23	46,77	39,83
Variation de la juste valeur des actifs	26,00	-	7,00	14,00	5,00	6,00	-	-
Règlement d'une obligation liée à l'abandon	(2,37)	(6,85)	(1,61)	(3,83)	(1,70)	-	-	-
	187,89	199,13	258,77	212,76	219,02	221,53	164,42	169,93
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(20,21)	(55,57)	36,04	(30,83)	8,08	(1,78)	(1,38)	2,16
	<b>167,68</b>	<b>143,56</b>	<b>294,81</b>	<b>181,93</b>	<b>227,10</b>	<b>219,75</b>	<b>163,04</b>	<b>172,09</b>
<b>Activités de financement</b>								
Dividendes versés	(1 289,13)	(129,55)	(409,56)	(157,00)	(196,24)	(183,65)	(125,95)	(140,72)
Surplus d'apport remboursé			(20,00)			(389,00)		
Variation nette du compte du Trésor du Canada	4,39	9,78	4,67	9,79	4,83	(0,17)	4,87	(0,13)
Paiements au titre des obligations liées à des contrats de location	(0,97)	(1,26)	(1,63)	(1,82)	(1,82)	-	-	-
	<b>(1 285,71)</b>	<b>(121,03)</b>	<b>(426,52)</b>	<b>(149,03)</b>	<b>(193,23)</b>	<b>(572,82)</b>	<b>(121,08)</b>	<b>(140,85)</b>
<b>Activités d'investissement</b>								
Produit tiré de la vente de placements	1 174,03	-	132,34	-	-	389,00	-	-
Achat d'immobilisations corporelles	(27,96)	(33,60)	(37,67)	(31,98)	(36,97)	(35,11)	(39,70)	(33,64)
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus en mains tierces	(3,14)	(0,86)	1,46	-	-	-	-	-
Fonds - abandon et risque	(0,43)	-	(0,81)	(0,95)	(0,96)	(0,97)	(0,98)	(0,99)
	<b>1 142,50</b>	<b>(34,46)</b>	<b>95,32</b>	<b>(32,93)</b>	<b>(37,93)</b>	<b>352,92</b>	<b>(40,68)</b>	<b>(34,63)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	24,46	(11,93)	(36,39)	(0,03)	(4,06)	(0,15)	1,28	(3,39)
<b>Trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	105,42	105,42	129,88	93,49	93,46	89,40	89,26	90,55
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>129,88</b>	<b>93,49</b>	<b>93,49</b>	<b>93,46</b>	<b>89,40</b>	<b>89,25</b>	<b>90,54</b>	<b>87,16</b>

**La Corporation de développement des investissements du Canada**  
**Plan d'entreprise sommaire pour 2012-2016**

**Tableau 3 - Sommaire de l'état pro forma des variations des capitaux propres**  
en millions de dollars

	<u>2010</u> <u>Chiffres réels</u>	<u>2011</u> <u>Plan</u>	<u>2011</u> <u>Prévisions</u>	<u>2012</u> <u>Plan</u>	<u>2013</u> <u>Plan</u>	<u>2014</u> <u>Plan</u>	<u>2015</u> <u>Plan</u>	<u>2016</u> <u>Plan</u>
<b>Capital-actions</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Surplus d'apport à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>3 912,18</b>	<b>3 912,18</b>	<b>3 912,18</b>	<b>3 892,18</b>	<b>3 892,18</b>	<b>3 892,18</b>	<b>3 503,18</b>	<b>3 503,18</b>
Vente d'un placement dans CH	-	-	(20,00)	-	-	(389,00)	-	-
<b>Surplus d'apport à la clôture de l'exercice</b>	<b>3 912,18</b>	<b>3 912,18</b>	<b>3 892,18</b>	<b>3 892,18</b>	<b>3 892,18</b>	<b>3 503,18</b>	<b>3 503,18</b>	<b>3 503,18</b>
<b>Déficit accumulé à l'ouverture de l'exercice</b>	(486,73)	39,31	(1 021,72)	(1 107,10)	(1 093,98)	(1 121,62)	(1 151,97)	(1 160,27)
Ajustements IFRS	(6,87)							
Bénéfice net (perte)	761,01	174,95	324,19	170,12	168,60	153,30	117,65	130,10
Dividendes	(1 289,13)	(129,55)	(409,56)	(157,00)	(196,24)	(183,65)	(125,95)	(140,72)
<b>Déficit accumulé à la clôture de l'exercice</b>	<b>(1 021,72)</b>	<b>84,71</b>	<b>(1 107,10)</b>	<b>(1 093,98)</b>	<b>(1 121,62)</b>	<b>(1 151,97)</b>	<b>(1 160,27)</b>	<b>(1 170,89)</b>
<b>Cumuls des autres éléments du résultat global à l'ouverture de l'exercice</b>	1 000,78	-	2 659,29	768,35	700,98	700,98	700,98	700,98
AERG - CH	56,80	-	(74,50)	-	-	-	-	-
AERG - GEN	1 601,71	-	(1 816,44)	(67,37)	-	-	-	-
<b>Cumuls des autres éléments du résultat global à la clôture de l'exercice</b>	<b>2 659,29</b>	<b>-</b>	<b>768,35</b>	<b>700,98</b>	<b>700,98</b>	<b>700,98</b>	<b>700,98</b>	<b>700,98</b>
<b>Capitaux propres à la clôture de l'exercice</b>	<b>5 549,75</b>	<b>3 996,89</b>	<b>3 553,43</b>	<b>3 499,18</b>	<b>3 471,54</b>	<b>3 052,19</b>	<b>3 043,89</b>	<b>3 033,27</b>

**La Corporation de développement des investissements du Canada**  
**Plan d'entreprise sommaire pour 2012-2016**

**Tableau 4 - Sommaire de l'état pro forma du résultat global**  
en millions de dollars

	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
	<b>Chiffres réels</b>	<b>Plan</b>	<b>Prévisions</b>	<b>Plan</b>	<b>Plan</b>	<b>Plan</b>	<b>Plan</b>	<b>Plan</b>
<b>État pro forma du résultat global</b>								
<b>CDIC</b>								
Bénéfice net opérationnel (perte opérationnelle) 1)	(3,83)	(5,83)	(5,17)	(6,17)	(6,17)	(5,17)	(5,17)	(5,17)
Profit sur la vente des bons de souscription d'Air Canada	1,23	-	-	-	-	-	-	-
Profit sur la vente de CH	-	-	112,31	-	-	-	-	-
	<b>(2,60)</b>	<b>(5,83)</b>	<b>107,14</b>	<b>(6,17)</b>	<b>(6,17)</b>	<b>(5,17)</b>	<b>(5,17)</b>	<b>(5,17)</b>
<b>CEI</b>								
Bénéfice net opérationnel (perte opérationnelle) 1)	(0,17)	-	(0,04)	(0,08)	0,07	0,07	0,07	0,07
Coût des prestations de retraite	(0,19)	(0,16)	(0,12)	(0,12)	(0,12)	(0,12)	(0,12)	(0,12)
Coûts liés à la remise en état des lieux	(4,48)	-	-	-	-	-	-	-
	<b>(4,84)</b>	<b>(0,16)</b>	<b>(0,16)</b>	<b>(0,20)</b>	<b>(0,05)</b>	<b>(0,05)</b>	<b>(0,05)</b>	<b>(0,05)</b>
<b>CH</b>								
Bénéfice net opérationnel (perte opérationnelle) 1)	(0,55)	(0,33)	(1,17)	-	-	-	-	-
	<b>(0,55)</b>	<b>(0,33)</b>	<b>(1,17)</b>	-	-	-	-	-
<b>GEN</b>								
Bénéfice net opérationnel (perte opérationnelle) 1)	31,74	32,58	34,23	33,04	33,04	33,04	(1,99)	(1,99)
Profit (perte) sur la vente de placements	636,16	-	-	-	-	-	-	-
Variation de la juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction	(26,00)	(8,33)	(7,00)	(14,00)	(5,00)	(6,00)	-	-
	<b>641,90</b>	<b>24,25</b>	<b>27,23</b>	<b>19,04</b>	<b>28,04</b>	<b>27,04</b>	<b>(1,99)</b>	<b>(1,99)</b>
<b>SGCH</b>								
Bénéfice net opérationnel 1)	<b>127,10</b>	<b>157,02</b>	<b>191,15</b>	<b>157,45</b>	<b>146,78</b>	<b>131,48</b>	<b>124,86</b>	<b>137,31</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>761,01</b>	<b>174,95</b>	<b>324,19</b>	<b>170,12</b>	<b>168,60</b>	<b>153,30</b>	<b>117,65</b>	<b>130,10</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>								
Variation latente de la juste valeur - CH	56,80	-	(74,50)	-	-	-	-	-
Variation latente de la juste valeur - GM	1 601,71	-	(1 816,44)	(67,37)	-	-	-	-
Variation latente de la juste valeur - Total	<b>1 658,51</b>	-	<b>(1 890,94)</b>	<b>(67,37)</b>	-	-	-	-

1) voir tableau 5 - Budget opérationnel pour plus de détails

**La Corporation de développement des investissements du Canada**  
**Plan d'entreprise sommaire pour 2012-2016**

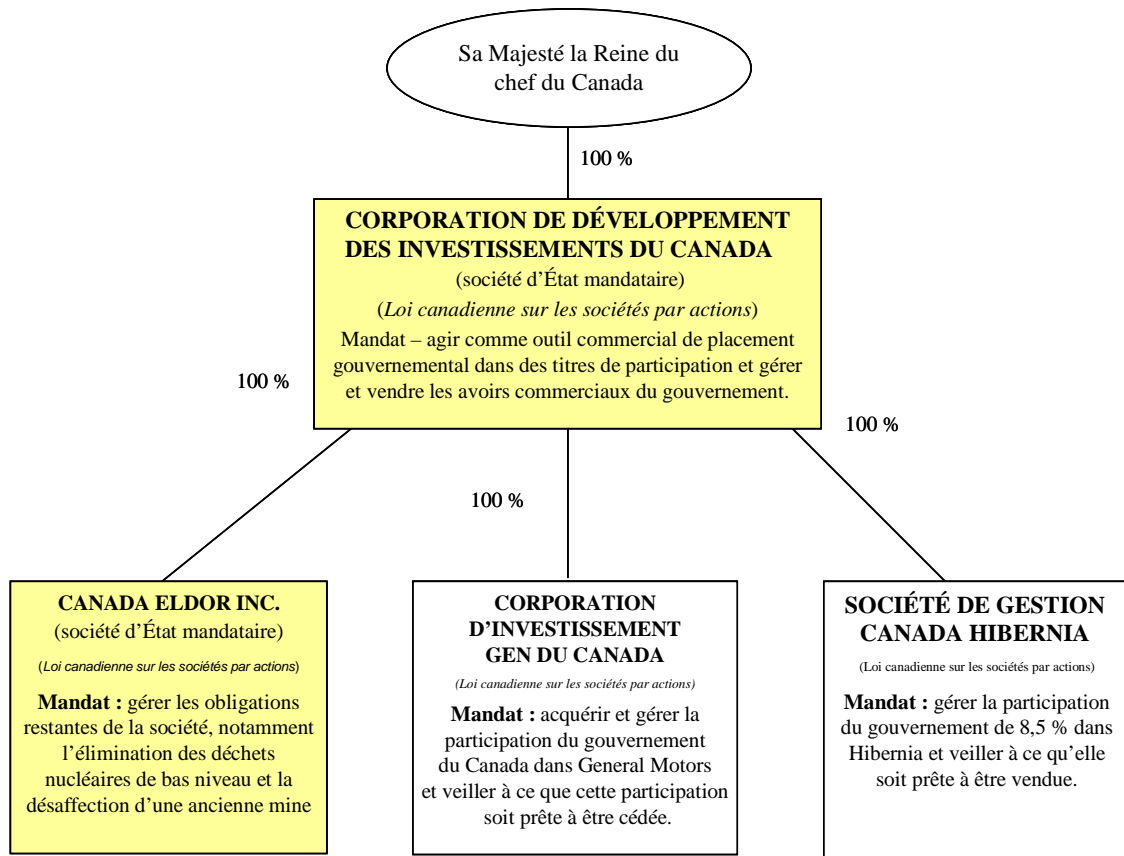
**Tableau 5 - Tableau pro forma des activités**  
en millions de dollars

	2010	2011	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Chiffres réels	Plan	Prévisions	Plan	Plan	Plan	Plan	Plan
<b>CDIC</b>								
Bénéfice opérationnel								
Revenus d'intérêts	0,07	0,15	0,57	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20
Honoraires de gestion	0,30	0,15	0,14	0,12	0,12	0,12	0,12	0,12
	0,37	0,30	0,71	0,32	0,32	0,32	0,32	0,32
Charge opérationnelle								
Administration	1,63	1,63	2,33	1,99	1,99	1,99	1,99	1,99
Dessaisissement et coûts liés à l'examen des actifs	2,57	4,50	3,55	4,50	4,50	3,50	3,50	3,50
	4,20	6,13	5,88	6,49	6,49	5,49	5,49	5,49
<b>Bénéfice net opérationnel (perte opérationnelle)</b>	<b>(3,83)</b>	<b>(5,83)</b>	<b>(5,17)</b>	<b>(6,17)</b>	<b>(6,17)</b>	<b>(5,17)</b>	<b>(5,17)</b>	<b>(5,17)</b>
<b>CEI</b>								
Bénéfice opérationnel								
Revenus d'intérêts	0,07	0,08	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10
Intérêts sur un compte du Trésor du Canada	0,18	0,22	0,33	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30
	0,25	0,30	0,43	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
Charge opérationnelle	0,42	0,30	0,48	0,48	0,33	0,33	0,33	0,33
<b>Bénéfice net opérationnel (perte opérationnelle)</b>	<b>(0,17)</b>	<b>-</b>	<b>(0,05)</b>	<b>(0,08)</b>	<b>0,07</b>	<b>0,07</b>	<b>0,07</b>	<b>0,07</b>
<b>CH</b>								
Bénéfice opérationnel	0,55	0,33	1,17	-	-	-	-	-
<b>Bénéfice opérationnel (perte opérationnelle)</b>	<b>(0,55)</b>	<b>(0,33)</b>	<b>(1,17)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>GEN</b>								
Bénéfice opérationnel								
Revenus de dividendes	36,86	36,95	35,93	35,03	35,03	35,03	-	-
Revenus d'intérêts	0,01	-	-	-	-	-	-	-
	36,87	36,95	35,93	35,03	35,03	35,03	-	-
Charge opérationnelle	5,13	4,37	1,70	1,99	1,99	1,99	1,99	1,99
<b>Bénéfice net opérationnel (perte opérationnelle)</b>	<b>31,74</b>	<b>32,58</b>	<b>34,23</b>	<b>33,04</b>	<b>33,04</b>	<b>33,04</b>	<b>(1,99)</b>	<b>(1,99)</b>
<b>SGCH</b>								
Total des produits	249,82	262,66	350,19	291,81	290,64	282,66	252,13	264,44
Total des charges	63,81	45,14	62,79	58,58	71,73	81,29	72,01	68,96
Impôt sur le résultat	58,91	60,50	96,25	75,78	72,13	69,89	55,26	58,17
<b>Bénéfice net opérationnel (perte opérationnelle)</b>	<b>127,10</b>	<b>157,02</b>	<b>191,15</b>	<b>157,45</b>	<b>146,78</b>	<b>131,48</b>	<b>124,86</b>	<b>137,31</b>
<b>Total du bénéfice net opérationnel (perte opérationnelle)</b>	<b>154,29</b>	<b>183,44</b>	<b>218,99</b>	<b>184,24</b>	<b>173,72</b>	<b>159,42</b>	<b>117,77</b>	<b>130,22</b>

Note - se reporter à l'annexe B pour le budget opérationnel de la SGCH

## Annexe A

### CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA



Remarque : PPP Canada Inc. a été déclarée société d'État mère et la CDIC, bien qu'elle soit l'unique actionnaire de PPP Canada Inc., n'est plus responsable de sa gestion.

## **Annexe A (suite)**

### **Conseil d'administration**

**N. William C. Ross, LL.M. (2) (3)**

Président  
Corporation de développement des  
investissements du Canada  
Président émérite et associé  
WeirFoulds LLP  
Toronto (Ontario)

**Mary Beth Montcalm, PhD (2)**

Administrateur  
Toronto (Ontario)

**John James Hillyard, MBA (3)**

Administrateur  
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

**Mary Ritchie, FCA (1)**

Chef de la direction  
Richford Holdings Ltd.  
Edmonton (Alberta)

**Ted Howell, CA, MBA (1) (3)**

Chef de la direction financière  
Bluedrop Performance Learning Inc.  
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

**Benita M. Warmbold, FCA (1) (2)**

Première vice-présidente et chef de  
l'exploitation  
Office d'investissement du régime de pensions  
du Canada  
Toronto (Ontario)

### **Comités du conseil**

- (1) Comité de vérification
- (2) Comité de mise en candidature et de gouvernance
- (3) Comité de rémunération

### **Dirigeants**

**Michael Carter**

Vice-président exécutif

**Andrew StafI, CA**

Vice-président, Finances

**Zoltan Ambrus**

Vice-président

**Patrice Walch-Watson**

Secrétaire général





**Annexe B**

# **LA SOCIÉTÉ DE GESTION CANADA HIBERNIA**

Une filiale en propriété exclusive de la

**La Corporation de développement des investissements  
du Canada**

## **PLAN D'ENTREPRISE SOMMAIRE**

**POUR LES ANNÉES 2012 – 2016**

# LA SOCIÉTÉ DE GESTION CANADA HIBERNIA

## PLAN D'ENTREPRISE SOMMAIRE 2012

### Table des matières

<b>1.0</b>	<b>Projet Hibernia - sommaire</b>	<b>3</b>
<b>2.0</b>	<b>Révision des opérations de 2011</b>	<b>5</b>
<b>3.0</b>	<b>Marketing</b>	<b>7</b>
<b>4.0</b>	<b>Les risques</b>	<b>7</b>
<b>5.0</b>	<b>L'organisation</b>	<b>8</b>
<b>6.0</b>	<b>Les objectifs pour 2012</b>	<b>8</b>
<b>7.0</b>	<b>Information financière – Plan 2012</b>	<b>8</b>
	<b>7.1 Résumé financier</b>	
	<b>7.2 Normes internationales d'information financière (IFRS)</b>	
	<b>7.3 Énoncés Financiers de 2012 Proforma</b>	

## 1.0 Projet Hibernia - sommaire

La Société de gestion Canada Hibernia (SGCH) est une filiale en propriété exclusive de la Corporation de développement des investissements du Canada (CDIC), une société d'État fédérale.

La SGCH a été constituée en mars 1993 aux seules fins de détenir, de gérer, d'administrer et d'exploiter la participation directe de 8,5 % qu'elle a acquise par suite du retrait de Gulf Canada du projet Hibernia. Même si le champ pétrolifère Hibernia a été découvert en 1979, la production de pétrole n'y a commencé qu'en novembre 1997, la construction des installations de champ ayant été terminée plus tôt cette année-là.

Hibernia a été une entreprise très fructueuse. L'excédent des liquidités sur les besoins opérationnels a servi dans un premier temps à rembourser les crédits parlementaires de 431 millions de dollars et ensuite à verser des dividendes à son actionnaire. La SGCH prévoit qu'elle aura versé des dividendes cumulatifs de 1,56 milliard de dollars à la fin de 2011. Selon les estimations du plan de 2012 et les prévisions du cours du pétrole de septembre 2011, la SGCH prévoit que des dividendes de 129 millions de dollars seront versés à la CDIC au cours de 2012.

L'objectif de la SGCH est double :

- gérer sa participation dans le projet de mise en valeur du champ pétrolifère extracôtier Hibernia de manière à atteindre le rendement optimal, tout en veillant à ce que les obligations financières et autres associées à son investissement soient respectées;
- procéder au dessaisissement de la participation dans le projet Hibernia suite aux instructions de l'actionnaire.

La SGCH atteint le premier de ces deux objectifs en s'acquittant de son rôle de propriétaire non exploitant de la coentreprise du projet Hibernia et en gérant la commercialisation et le transport de sa quote-part du pétrole brut d'Hibernia. Elle s'acquitte en partie de son rôle en participant au Comité de direction d'Hibernia, au Comité d'exploitation du secteur unitaire et aux comités d'affaires et techniques d'Hibernia qui supervisent la planification et les opérations. La SGCH gère aussi sa participation de 25 % dans l'affrètement à temps du MT Mattea, son intérêt dans la capacité contractuelle au Newfoundland Transshipment Terminal Ltd. (NTL), la vente de ses cargaisons de brut d'Hibernia ainsi que la logistique du transport connexe.

Les flux de trésorerie de la SGCH proviennent uniquement de la production et des actifs d'Hibernia, lesquels incluent une quote-part de la production du gisement Hibernia, des revenus tirés de la plate-forme Hibernia et du pétrolier.

S'il est vrai que la part initiale du financement de la SGCH a été obtenue grâce aux crédits du gouvernement fédéral, le financement provient depuis 1998 de la vente de la quote-part

de pétrole brut que la SGCH produit à Hibernia. La SGCH doit avoir suffisamment de liquidités pour financer ses dépenses d'immobilisation et d'exploitation, les redevances, les impôts et les taxes, ses frais administratifs et ses frais d'abandon futur sans devoir demander d'autres crédits à l'actionnaire. La SGCH doit également payer des impôts fédéraux et provinciaux sur le revenu, des redevances et une participation aux bénéfices nets<sup>1</sup> (PBN) au même titre que toute entreprise privée.

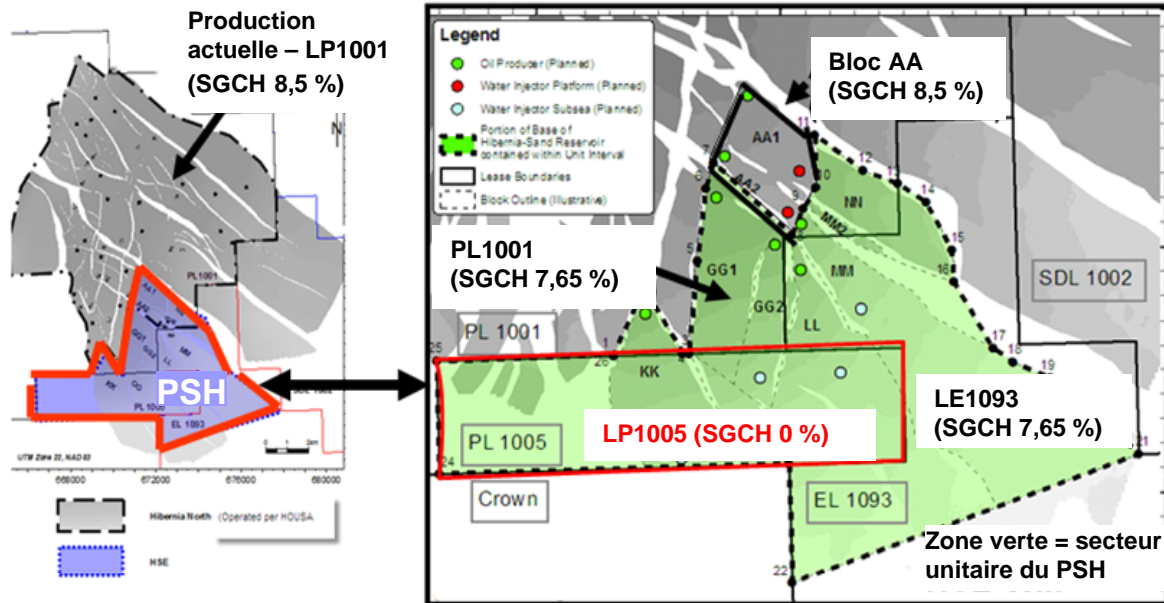
Le champ Hibernia se compose de la zone visée par la licence de production LP1001, qui avait été approuvée dans un premier temps aux fins de la mise en valeur, et du nouveau prolongement de la zone sud Hibernia (PSH), qui comprend des parties de la LP1001 et les LP1005 et LE1093 en entier. La participation de la SGCH dans les parties du secteur non unitaire de la nouvelle zone du PSH visée par la licence LP1001 est de 8,5 %. Les autres propriétaires de ces zones visées par la licence LP1001 sont ExxonMobil (33,125 %), Chevron (26,875 %), Suncor (20,0 %), Murphy (6,5 %) et Statoil (5,0 %).

En 2009, les propriétaires ont convenu de mettre en commun leurs participations et de constituer le prolongement de la zone sud d'Hibernia (secteur unitaire du PSH). En février 2010, Nalcor, la compagnie provinciale de pétrole de Terre-Neuve-et-Labrador, a acquis une participation de 10 % dans les capitaux propres de tous les propriétaires d'Hibernia en proportion de leur participation directe respective dans certains terrains désignés du PSH. Nalcor possède donc maintenant une participation directe de 10 % dans le secteur unitaire du PSE.

Le diagramme qui suit indique les participations directes de la SGCH dans la production actuelle de la concession visée par la licence LP1001 et la zone du bloc AA du secteur non unitaire du PSH visée par la licence LP1001 ainsi que la participation directe qui en résulte dans le secteur unitaire des concessions visées par les licences LP1001 et LE1093 après la vente à Nalcor. La participation directe initiale de la SGCH dans le secteur unitaire est de 5,08482 %; elle sera calculée de nouveau selon le processus de rajustement prévu dans l'accord d'union. Le secteur unitaire du PSH comprend les zones visées par les licences LP1005 (SGCH 0 %), LE1093 (SGCH 7,65 %) et LP1001 (SGCH 7,65 %). La zone du secteur unitaire du PSE est indiquée en vert.

---

<sup>1</sup> En février 2009, la SGCH a commencé à verser au gouvernement du Canada des paiements au titre de la PBN allant jusqu'à 10 %. Ces paiements se poursuivront pendant la durée de vie restante du projet sur la production de la LP1001. Les paiements accessoires au titre de la participation aux bénéfices nets ont commencé en 2011.



La Société d'exploitation et de développement d'Hibernia (SEDH) exploite ce projet pour le compte des propriétaires, et ExxonMobil Corporation assure les services techniques administratifs et de gestion aux termes d'un contrat. Le secteur unitaire du PSH est exploité de la même manière.

Toutes les activités entreprises à ce jour et visées par le présent plan d'entreprise s'inscrivent dans le mandat de la SGCH.

## 2.0 Révision des opérations de 2011

Les résultats financiers de 2011 ont été excellents grâce à des taux de production élevés et au prix du pétrole relativement stable qui devrait se situer en moyenne à 109,56 \$ CAN le baril pour l'exercice. Les produits d'exploitation de la SGCH en 2011 devraient se chiffrer à 582 millions de dollars selon les prévisions comparativement à 414 millions de dollars au budget. Les dividendes devraient représenter 234 millions de dollars en 2011 comparativement à 104 millions de dollars prévus au budget.

En 2011, la production quotidienne devrait atteindre 154 000 barils par jour (bpj) comparativement à 150 000 bpj selon le budget, malgré les répercussions négatives que les nombreuses tempêtes et les difficultés de chargement des pétroliers ont eues sur la production au cours du premier trimestre. L'amélioration de la production est principalement attribuable à une meilleure production de base, à des réparations de puits et à un meilleur rendement du forage. Les charges d'exploitation totales d'Hibernia ont été inférieures aux prévisions, principalement en raison des faibles coûts indirects et des coûts relatifs aux champs. La quote-part des charges d'exploitation qui reviendra à la SGCH en 2011 sera de 17 millions de dollars. Les dépenses en immobilisations totales d'Hibernia ont été légèrement supérieures au montant budgété, car il a fallu engager des coûts additionnels de forage pour maintenir le régime accéléré qui a fait suite au rendement

supérieur aux prévisions. La quote-part des immobilisations de la SGCH s'élèvera à 38 millions de dollars en 2011.

En 2011, la principale activité des propriétaires d'Hibernia a certainement consisté à poursuivre la mise en valeur du secteur unitaire du prolongement de la zone sud (PSH). Le mois de février 2011 a été un jalon dans la mise en valeur du secteur unitaire du PSH, le gouvernement du Canada, le gouvernement de la province de Terre-Neuve-et-Labrador et les propriétaires d'Hibernia ayant signé les derniers documents gouvernementaux. Les propriétaires du secteur unitaire ont sanctionné ce projet par la suite.

Outre l'engagement de dépenses de forage considérables et continues à Hibernia, le financement d'importantes dépenses en immobilisations dans le secteur unitaire du PSH a été approuvé, des contrats importants ont été accordés et les deux premiers puits de pétrole du secteur unitaire du PSH ont été forés en 2011. Ces puits ont été forés plus tôt que prévu afin qu'il soit possible d'obtenir des données techniques et des données sur les couches pétrolifères et la productivité des puits aux fins de la planification du projet. Les propriétaires continueront de mettre l'accent sur la mise en valeur réussie du secteur unitaire du PSH en plus d'optimiser la récupération et la production du champ Hibernia existant. Le forage futur d'autres puits de production et d'injection jumelés dans le secteur unitaire du PSH donnera lieu à une production additionnelle considérable. Le plan de mise en valeur du secteur unitaire du PSH prévoit le forage de puits d'injection d'eau au moyen d'un système flottant, le raccordement de ces puits à la plate-forme Hibernia par un pipeline et le forage de puits de production depuis la plate-forme.

Un investissement majeur dans la construction d'un nouveau système de chargement extracôtier à la plate-forme Hibernia a été effectué en 2011. La construction du nouveau système d'extraction par injection de gaz destinée à améliorer la productivité du puits se poursuit et devrait être terminée en 2012.

En 2011, la SGCH a payé, au titre des redevances, un taux net de 30 % à l'égard du secteur non unitaire Hibernia, un taux net de 42,5 % pour les blocs AA, un taux variable allant jusqu'à 42,5 % pour la partie du secteur unitaire du PSH visée par la licence LP1001 et un taux brut de 5 % pour la production du secteur unitaire du PSH visée par la licence LE1093 à la Province. De plus, la SGCH a versé une PBN de 10 % au Canada.

L'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers a mis sur pied l'Offshore Helicopter Safety Inquiry (OSHI, enquête sur la sécurité des hélicoptères dans les zones extracôtières) à la suite de l'écrasement tragique d'un hélicoptère qui transportait des travailleurs au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador le 12 mars 2009, et au cours duquel 17 personnes ont péri, dont deux étaient en route pour la plate-forme Hibernia. La phase 1 de l'enquête a commencé le 19 octobre 2009. Au cours de 2011, d'autres rapports ont été remis au commissaire, au Bureau de la sécurité des transports et au capitaine Turner. Les parties intéressées, dont la SEDH, s'occupent activement à mettre en œuvre les recommandations.

### 3.0 Marketing

Le prix que la SGCH reçoit pour son produit est associé au prix de référence du Dated Brent<sup>2</sup> qui est utilisé aux fins de l'établissement des prix d'approvisionnement aux raffineries qui ont accès au pétrole brut acheminé par bateau. Le prix du Brent fluctue en fonction de l'offre et de la demande à l'échelle internationale, et notamment en fonction d'un vaste éventail de facteurs géopolitiques, et il est fixé en dollars américains. En 2011, l'accord de commercialisation du pétrole brut que la SGCH a conclu avec Suncor en est à sa troisième année et il est reconduit d'une année à l'autre. D'autres producteurs d'Hibernia peuvent prendre part aux accords de commercialisation.

La SGCH continue de négocier d'autres ententes à long terme de partage des coûts des pétroliers avec d'autres propriétaires d'Hibernia et de Grands Bancs.

### 4.0 Les risques

Le présent plan d'entreprise témoigne de la variabilité du prix du brut, des dépenses en immobilisations, des frais d'exploitation et du rendement des réservoirs. Parmi ces variables, celles qui suivent sont considérées comme importantes pour le plan d'entreprise de 2012 de la SGCH :

- risques et problèmes liés à l'exploitation et à la technique;
- risque lié au prix des marchandises;
- risque de change;
- risques et problèmes liés aux règlements et aux redevances;
- risques et problèmes liés à l'environnement;
- fonds de réserve pour l'abandon et les risques.

En ce qui concerne les projets d'expansion, les variables impossibles à prévoir ont principalement trait à la qualité et à l'épaisseur du réservoir, aux raccords entre le réservoir et les puits et à la profondeur de l'interface huile-eau.

---

<sup>2</sup> Le Dated Brent est le prix du pétrole brut Brent à un moment quelconque selon les évaluations de Platts; il est déterminé après la clôture du marché de Londres. Brent est le nom général donné à un panier de quatre bruts de la mer du Nord (des champs Brent, Forties, Oseberg et Ekofisk) dont le prix est établi au terminal de Sullom Voe – Shetlands, R.-U., et qui sert de référence au prix d'autres pétroles bruts (principalement ceux qui sont transportés par voie maritime à des raffineries ou des terminaux situés sur le littoral).

## **5.0 L'organisation**

Depuis sa fondation en 1992, la SGCH a eu pour seul effectif un petit nombre de professionnels chevronnés de l'industrie de l'énergie. A la fin de 2011, le personnel était constitué de six employés à temps plein et à temps partiel et de deux conseillers à temps partiel. Des services d'évaluation des réservoirs, des services juridiques, de vérification et d'assurance ainsi que d'autres services consultatifs sont également obtenus au besoin.

## **6.0 Les objectifs pour 2012**

En 2012, les objectifs et les stratégies de la SGCH seront axés sur toutes les activités liées à Hibernia, notamment le forage, l'expansion et la mise à niveau des installations, la production, le transport, la commercialisation, la mise en valeur du réservoir Ben Nevis Avalon (BNA), la mise en valeur du secteur prolongement de la zone sud et l'optimisation de la valeur des actionnaires. La SGCH s'engage à travailler en partenariat avec les autres propriétaires d'Hibernia dans toutes les activités qui préservent sa participation directe dans les actifs d'Hibernia.

## **7.0 Information financière – Plan 2012**

### **7.1 Résumé financier**

En 2012, la SGCH prévoit que la production d'Hibernia sera de 140 000 bpj en moyenne, ce qui se traduira par la vente de 4,3 millions de barils pour le compte de la SGCH.

La SGCH a calculé, d'après les prévisions d'un tiers au mois de septembre 2011, un prix moyen du Dated Brent de 115 \$ US le baril et un taux de change de 0,9671 \$, ce qui équivaut à 111,22 \$ CAN le baril, pour des produits d'exploitation de 479 millions de dollars canadiens.

Selon les prévisions, la quote-part des dépenses de la SGCH au titre du projet pour 2012 devrait se chiffrer à 25 millions de dollars pour l'exploitation (champ et puits, assurance, transport et administration, moins les intérêts créditeurs). Les flux de trésorerie d'exploitation nets devraient s'établir à 190 millions de dollars, déduction faite des redevances de 146 millions de dollars, de la PBN de 42 millions de dollars et des impôts et taxes de 75 millions de dollars. Les charges d'exploitation pour Hibernia sont essentiellement des coûts fixes qui ne varient pas beaucoup selon les volumes de production, mais qui sont assujettis aux pressions inflationnistes exercées sur les services dans les champs de pétrole et le calendrier de la fermeture de puits, l'entretien et le remplacement du matériel.

Selon les prévisions, la quote-part de la SGCH au titre des dépenses en immobilisations et des fermetures est de 36 millions de dollars, ce qui comprend 10 millions de dollars pour le



forage, 22 millions de dollars pour les projets d'installations et 4 millions de dollars pour les abandons. Le budget des immobilisations comprend des fonds pour le forage, l'équipement pour l'extraction par injection de gaz, le remplacement du système de chargement au large des côtes et le début de la mise en valeur du secteur unitaire du PSH ainsi que les coûts de fermeture de puits.

Les flux de trésorerie de la SGCH sont sensibles au prix du pétrole brut, aux taux de change et aux volumes de production. Le tableau suivant expose l'effet de ces facteurs sur les flux de trésorerie annuels pour 2012, après les taxes et les impôts :

<b><u>Facteur</u></b>	<b><u>Fluctuation</u></b>	<b><u>Modification des flux de trésorerie de la SGCH après les taxes et les impôts (M\$ CAN)</u></b>
Prix du pétrole	1,00 \$ US/baril	1,80
Taux de change Canada-É.-U.	0,01 \$	2,14
Volume de production du projet Hibernia	10 000 bpj	14,99

\* Remarque : Le montant apparaissant ici tient compte du fait que chaque baril additionnel produit durant l'année entraîne une modification des flux de trésorerie. La SGCH répartit les cargaisons de pétrole brut sur la structure à embase-poids en chargements supplémentaires. C'est pourquoi les hausses de production ne se traduisent pas toujours directement par une augmentation des flux de trésorerie au cours d'une année donnée. Une hausse de la production brute d'une plate-forme de 10 000 bpj équivaut à 310 250 barils additionnels pour l'année pour la SGCH.

## **7.2 Normes internationales d'information financière (IFRS)**

Aux fins de la période de planification de 2012, les normes internationales d'information financière (IFRS) auront été entièrement mises en œuvre au moment de la publication des états financiers du 31 décembre 2011, et la mise en œuvre des IFRS ne devrait soulever aucun problème. Nous continuerons de suivre l'application des IFRS afin d'évaluer leur incidence sur la SGCH.

Les conventions comptables de la société selon les IFRS diffèrent de celles qui avaient été suivies selon les PCGR canadiens précédents.

Les redressements découlant de l'application des IFRS aux montants qui figurent au bilan à la date de transition et aux opérations antérieures ont été constatés comme un redressement de la catégorie des bénéfices non répartis au bilan d'ouverture de la société.

## 7.3 Énoncés financiers de 2012 proforma

Voir les tableaux I, II et III

**Société de gestion Canada Hibernia**  
**Bilan pro forma de la situation financière**  
**31 décembre, 2010-2016**  
 Millions \$ CAN

**Tableau I**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Actif</b>							
<b>Actif à court terme</b>							
Encaisse et investissements, exploitation	61,24	61,14	60,53	60,00	60,00	60,00	60,00
Débiteurs	35,20	38,06	24,16	1,86	1,86	1,86	1,86
Charges payées d'avance et reportées	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
Stocks	4,11	0,61	0,61	0,61	0,61	0,61	0,61
<b>Total de l'actif à court terme</b>	<b>100,95</b>	<b>100,21</b>	<b>85,70</b>	<b>62,87</b>	<b>62,87</b>	<b>62,87</b>	<b>62,87</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Installations du projet Hibernia	645,37	683,04	715,02	751,99	787,10	826,80	860,44
Transporteur de pétrole brut	39,53	39,53	39,53	39,53	39,53	39,53	39,53
Immobilisations corporelles totales, au coût	684,90	722,57	754,55	791,52	826,63	866,33	899,97
Moins épuisement et amortissement cumulés	(567,43)	(605,80)	(635,10)	(678,00)	(731,73)	(774,38)	(810,39)
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>117,47</b>	<b>116,77</b>	<b>119,45</b>	<b>113,52</b>	<b>94,90</b>	<b>91,95</b>	<b>89,58</b>
<b>Autres éléments d'actif</b>							
Fonds entiercés	5,69	4,23	4,23	4,23	4,23	4,23	4,23
Fonds pour abandon et risques	94,11	94,92	95,87	96,83	97,80	98,78	99,77
<b>Total des autres éléments d'actif</b>	<b>99,80</b>	<b>99,15</b>	<b>100,10</b>	<b>101,06</b>	<b>102,03</b>	<b>103,01</b>	<b>104,00</b>
	<b>318,22</b>	<b>316,13</b>	<b>305,25</b>	<b>277,45</b>	<b>259,80</b>	<b>257,83</b>	<b>256,45</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>							
<b>Actif à court terme</b>							
Créditeurs et charges à payer	27,28	44,89	41,07	34,04	35,65	35,65	35,65
Impôts sur le revenu à payer	10,04	33,21	-	-	-	-	3,21
Obligation locative à court terme	1,55	1,63	1,82	1,59	-	-	-
À payer à l'actionnaire	0,29	0,29	0,29	0,29	0,29	0,29	0,29
<b>Total du passif à court terme</b>	<b>39,16</b>	<b>80,02</b>	<b>43,18</b>	<b>35,92</b>	<b>35,94</b>	<b>35,94</b>	<b>39,15</b>
<b>Autres éléments de passif</b>							
Obligation locative à long terme	5,04	3,41	1,59	-	-	-	-
Impôts sur le revenu futurs	1,47	2,68	3,84	6,05	12,55	14,67	16,49
Obligations, mise hors service d'actifs	44,70	45,02	43,19	43,49	45,49	47,49	49,49
<b>Total des autres éléments de passif</b>	<b>51,21</b>	<b>51,11</b>	<b>48,62</b>	<b>49,54</b>	<b>58,04</b>	<b>62,16</b>	<b>65,98</b>
<b>Capitaux propres</b>							
Bénéfices non répartis	227,85	185,00	213,45	191,99	165,82	159,73	151,32
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>227,85</b>	<b>185,00</b>	<b>213,45</b>	<b>191,99</b>	<b>165,82</b>	<b>159,73</b>	<b>151,32</b>
	<b>318,22</b>	<b>316,13</b>	<b>305,25</b>	<b>277,45</b>	<b>259,80</b>	<b>257,83</b>	<b>256,45</b>

Note : Le flux de trésorerie fluctue en fonction des volumes de production d'Hibernia, du prix du pétrole brut, des frais d'exploitation, des redevances, des impôts, des dépenses en immobilisations principales et des revenus provenant de tiers. Les sensibilités de ces éléments sur les flux de trésorerie annuels de 2012, après impôt, figurent à la section 7.1.

**Société de gestion Canada Hibernia**  
**États pro forma des résultats et des bénéfices non répartis**  
**Exercices terminés le 31 décembre, 2010-2016**  
**Millions \$ CAN**

**Tableau II**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Produits</b>							
Ventes de pétrole brut	389,47	582,44	478,80	492,67	477,32	424,10	444,62
Redevances	(106,19)	(178,62)	(146,38)	(157,75)	(152,04)	(134,47)	(140,84)
Participation au bénéfice net	(34,49)	(56,38)	(42,30)	(45,84)	(44,19)	(39,08)	(40,93)
Ventes nettes de pétrole brut	248,79	347,44	290,12	289,08	281,09	250,55	262,85
Intérêts créditeurs	1,03	2,75	1,69	1,56	1,57	1,58	1,59
<b>Total des produits</b>	<b>249,82</b>	<b>350,19</b>	<b>291,81</b>	<b>290,64</b>	<b>282,66</b>	<b>252,13</b>	<b>264,44</b>
<b>Charges</b>							
Champs en exploitation	15,55	16,91	20,08	19,32	17,87	19,36	22,60
Transport	3,87	4,98	4,80	5,29	5,55	5,83	6,12
Administration	2,34	2,33	2,27	2,15	2,12	2,17	2,23
Intérêts – location-acquisition	0,82	0,17	0,13	0,07	0,02	-	-
Amortissement et épuisement	39,99	38,37	29,30	42,90	53,73	42,65	36,01
Augmentation, désactualisation	1,58	1,93	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00
Autres	(0,34)	(1,90)	-	-	-	-	-
<b>Total des charges</b>	<b>63,81</b>	<b>62,79</b>	<b>58,58</b>	<b>71,73</b>	<b>81,29</b>	<b>72,01</b>	<b>68,96</b>
<b>Bénéfice net avant impôts</b>	<b>186,01</b>	<b>287,40</b>	<b>233,23</b>	<b>218,91</b>	<b>201,37</b>	<b>180,12</b>	<b>195,48</b>
<b>Impôts sur le revenu</b>							
Impôts sur le revenu futurs	(1,81)	1,21	1,16	2,21	6,50	2,12	1,82
Impôts sur le revenu réels à court terme	60,72	95,04	74,62	69,92	63,39	53,14	56,35
Total des impôts sur le revenu	58,91	96,25	75,78	72,13	69,89	55,26	58,17
<b>Bénéfice net</b>	<b>127,10</b>	<b>191,15</b>	<b>157,45</b>	<b>146,78</b>	<b>131,48</b>	<b>124,86</b>	<b>137,31</b>
<b>Bénéfice non répartis</b>							
Début de l'exercice	222,87	227,84	184,99	213,44	191,98	165,81	159,72
IFRS, redressement de conversion	(6,13)	-	-	-	-	-	-
Dividendes	(116,00)	(234,00)	(129,00)	(168,24)	(157,65)	(130,95)	(145,72)
<b>Fin de l'exercice</b>	<b>227,84</b>	<b>184,99</b>	<b>213,44</b>	<b>191,98</b>	<b>165,81</b>	<b>159,72</b>	<b>151,31</b>

Note : Le flux de trésorerie fluctue en fonction des volumes de production d'Hibernia, du prix du pétrole brut, des frais d'exploitation, des redevances, des impôts, des dépenses en immobilisations principales et des revenus provenant de tiers. Les sensibilités de ces éléments sur les flux de trésorerie annuels de 2012, après impôt, figurent à la section 7.1

**Société de gestion Canada Hibernia**  
**États pro forma des flux de trésorerie**  
**Exercices terminés le 31 décembre, 2010-2016**  
**Millions \$ CAN**

**Tableau III**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Activités d'exploitation</b>							
Bénéfice de l'exercice	127,10	191,15	157,45	146,78	131,48	124,86	137,31
Déductions sans effet sur la trésorerie	39,76	41,51	32,46	47,11	62,23	46,77	39,83
Changements du fonds de roulement hors caisse	(24,02)	41,50	(22,94)	15,27	0,02	-	3,21
Activités des puits	(2,37)	(1,61)	(3,83)	(1,70)	-	-	-
	<b>140,47</b>	<b>272,55</b>	<b>163,14</b>	<b>207,46</b>	<b>193,73</b>	<b>171,63</b>	<b>180,35</b>
<b>Activités d'investissement</b>							
Installations du projet Hibernia	(27,96)	(37,67)	(31,98)	(36,97)	(35,11)	(39,70)	(33,64)
Fonds entiercés	(3,14)	1,46	-	-	-	-	-
Fonds, abandons et risques	(0,43)	(0,81)	(0,95)	(0,96)	(0,97)	(0,98)	(0,99)
	<b>(31,53)</b>	<b>(37,02)</b>	<b>(32,93)</b>	<b>(37,93)</b>	<b>(36,08)</b>	<b>(40,68)</b>	<b>(34,63)</b>
<b>Activités de financement</b>							
Dividendes versés au Canada	(116,00)	(234,00)	(129,00)	(168,24)	(157,65)	(130,95)	(145,72)
Paiements d'obligations locatives	(0,97)	(1,63)	(1,82)	(1,82)	-	-	-
	<b>(116,97)</b>	<b>(235,63)</b>	<b>(130,82)</b>	<b>(170,06)</b>	<b>(157,65)</b>	<b>(130,95)</b>	<b>(145,72)</b>
<b>Évolution de l'encaisse</b>	<b>(8,03)</b>	<b>(0,10)</b>	<b>(0,61)</b>	<b>(0,53)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Encaisse au début de l'exercice</b>	<b>69,27</b>	<b>61,24</b>	<b>61,14</b>	<b>60,53</b>	<b>60,00</b>	<b>60,00</b>	<b>60,00</b>
<b>Encaisse à la fin de l'exercice</b>	<b>61,24</b>	<b>61,14</b>	<b>60,53</b>	<b>60,00</b>	<b>60,00</b>	<b>60,00</b>	<b>60,00</b>

Note : Le flux de trésorerie fluctue en fonction des volumes de production d'Hibernia, du prix du pétrole brut, des frais d'exploitation, des redevances, des impôts, des dépenses en immobilisations principales et des revenus provenant de tiers. Les sensibilités de ces éléments sur les flux de trésorerie annuels de 2012, après impôt, figurent à la section 7.1.